

Anticor se constitue partie civile dans l'affaire Guérini

9 DÉCEMBRE 2012 PAR **LOUISE FESSARD**

Le Sénat doit examiner le 12 décembre une nouvelle demande de levée d'immunité parlementaire du sénateur (PS) Jean-Noël Guérini, président du conseil général des Bouches-du-Rhône

De retour de Corse, l'association Anticor s'est arrêtée à Marseille ce dimanche pour la journée mondiale des Nations unies contre la corruption. Lors d'une conférence de presse dans un café au pied de la gare Saint-Charles, l'association a annoncé sa décision de se porter partie civile dans l'affaire Guérini. Le Sénat doit examiner le 12 décembre une nouvelle demande de levée d'immunité parlementaire du sénateur (PS) Jean-Noël Guérini, président du conseil général des Bouches-du-Rhône.

L'association Anticor « *représentera la voix des citoyens* », a précisé M^e Jérôme Karsenty, avocat de l'association. L'avocat a pointé du doigt « *le grand absent dans ce dossier* » : le conseil général des Bouches-du-Rhône, qui avait annoncé sa volonté début 2012 de se constituer partie civile, mais, semble-t-il, sans suite*.

À la différence par exemple du département de Haute-Corse, qui dès février 2011 s'était porté partie civile. La délibération votée à cet effet le 8 février 2011 rappelait qu'un des volets de l'enquête « *vise à établir l'existence de liens éventuels entre des agents de notre Collectivité et un réseau de sociétés frauduleuses* » et que « *si les faits étaient avérés* », le département serait « *tout à fait fondé à demander réparation du préjudice subi* ».

« *De nombreux éléments du dossier par leur ampleur, leur répétition, leur caractère et méthode, le nombre de personnes mises en cause (...) laissent entrevoir la possibilité de l'existence d'un véritable système de corruption dans les Bouches-du-Rhône, avec des ramifications au-delà, en Corse, en Suisse et au Luxembourg* », a justifié Catherine Le Guernec, présidente d'Anticor.

Présente dans la salle, la conseillère municipale PS Annick Boët, proche d'Arnaud Montebourg, s'est réjouie de la démarche, en regrettant que son parti ne se soit pas défilé de ce « *boulet* ». « *C'est la première fois qu'on a un sénateur socialiste mis en examen pour association de malfaiteur et rien ne bouge depuis 2011, il est toujours membre du PS* », a-t-elle affirmé. Candidate à la tête de la fédération des Bouches-du-Rhône, rassemblant les partisans du « *changement* », Annick Boët a récemment échoué face à Jean-David Ciot, député PS et ancien bras droit de Jean-Noël Guérini.

Il faut « *encourager les élus à se désolidariser et à sortir de la complicité passive* », a souligné Séverine Tessier, l'une des fondatrices d'Anticor. Son représentant dans les Bouches-du-Rhône, Jean-Claude Roger, a estimé que le département était « *aux premiers rangs des zones les plus touchées par la corruption* ». Mais « *nous avons maintenant des yeux et des oreilles aux quatre coins du département* », a-t-il ajouté, en lançant lui « *un appel confraternel à tous les citoyens* ». Car « *il est peu probable que les juges parviennent à eux seuls à endiguer toutes les mauvaises pratiques* ».

L'association compte déposer sa constitution de partie civile la semaine prochaine dans deux informations judiciaires confiées au juge Duchaine, qui visent des malversations lors de marchés publics. Jean-Noël Guérini, mis en examen en septembre 2011 dans l'un de ces dossiers, n'a pour l'instant pas encore été entendu dans le cadre du second, beaucoup plus vaste.

Dans sa demande de levée d'immunité parlementaire en date du 31 octobre 2012, le juge Duchaine avait demandé à pouvoir l'interroger sous le régime de la garde à vue, au vu du «*caractère "mafieu" de l'organisation mise au jour*».

*Malgré nos nombreuses relances téléphoniques à ce sujet depuis le 22 octobre 2012, le conseil général et son avocat n'ont pas répondu à notre question. Selon l'AFP, le département aurait déposé une demande de constitution de partie civile auprès du juge Duchaine, mais le parquet n'aurait pas donné suite.

MEDIAPART

MAR. 1 JUIN 2021 ÉDITION DU MATIN